

N°1 JANVIER 2021

# EN 2021, RESTONS SOLIDAIRES !



690 millions de personnes souffrent toujours de la faim dans le monde. Cette situation, extrêmement alarmante, est accentuée par la pandémie de Covid-19 qui est révélatrice d'un système alimentaire à bout de souffle. Cette crise montre toute l'importance de promouvoir une autre forme d'agriculture, plus résiliente et solidaire !

**SOS Faim est le premier acteur au Luxembourg qui la promeut !**

Une année marquée par la crise du coronavirus vient de se terminer. L'année 2021 sera celle de la reconstruction et – je l'espère du moins – de la mise en place, non seulement d'un modèle de société plus collaboratif et plus solidaire, mais aussi de relations de coopération rééquilibrées entre une ONGD « fournisseuse d'expertise », telle que SOS Faim, et les organisations « bénéficiaires » dont nous sommes partenaires dans nos six pays d'intervention. En ce début d'année, je voudrais vous remercier de votre soutien constant – qui n'a pas faibli pendant la pandémie du COVID-19 –, et remercier aussi nos équipes, à Schiffange et en Afrique, qui, malgré l'impossibilité d'un contact direct, ont su s'informer mutuellement, échanger sur leurs pratiques et co-construire de nouveaux modèles de coopération. À vous tou.te.s, à nous tou.te.s, je présente les meilleurs vœux de bonne santé et de bonheur pour une année que j'espère résiliente et créative.

**Raymond Weber**  
Président de SOS Faim





## NIGER: ZOOM SUR DEUX PARTENAIRES

### 1. LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES MARAÎCHÈRES DU NIGER (FCMN-NIYA)

La Fédération des Coopératives Maraîchères du Niger (FCMN) a pour mission de soutenir l'émergence d'exploitations maraîchères familiales durables concourant à l'amélioration des conditions de vie des membres.

Chaque jour, elle appuie ses 42.000 membres en vue d'améliorer la production et la vente de leurs productions (oignons, pommes de terre, sésame, tomates).

Outre la crise du COVID-19 et ses conséquences socio-économiques sur la population, le Niger a connu de graves inondations en août-septembre 2020 qui ont fragilisé des populations déjà confrontées à l'insécurité alimentaire mais aussi sécuritaire. Les membres de la FCMN ont été lourdement touchés par ces inondations affectant leurs capacités productives, ce qui a des conséquences graves sur l'alimentation des ménages, aux conditions de vie déjà précaires.

Outre le soutien habituel (136.500€ en 2020), SOS Faim a octroyé un appui exceptionnel de 50.000€ destiné aux membres de la FCMN afin de leur venir en aide d'urgence. Ce montant a servi à la distribution de vivres, de semences et d'engrais et à la réhabilitation d'infrastructures de production).



DEPUIS  
**2017**

SOS FAIM FINANCE LA FCMN,  
PLUS PARTICULIÈREMENT 15  
UNIONS RÉGIONALES DE  
COOPÉRATIVES MARAÎCHÈRES.

**2020**

INONDATIONS ET DESTRUCTIONS  
DE CULTURES : 186.500€ TRANSFÉRÉ  
DIRECTEMENT À LA FCMN.



80% des personnes souffrant de la faim vivent dans les zones rurales



l'agriculture familiale produit plus de 70% de l'alimentation mondiale.

**ALORS QUE LES PAYSANS NOURRISSENT LE MONDE, ILS SONT LES PREMIÈRES VICTIMES DE LA FAIM. PROTÉGER LES DROITS DES PAYSANS EST CRUCIAL POUR L'ÉRADICATION DE LA FAIM POUR TOUS.**

## 2. ALTERNATIVE ESPACES CITOYENS (AEC)

**Sans paysans on ne mange pas !  
Cultivons leurs droits !**

Le Niger reconnaît le droit à l'alimentation dans sa constitution depuis 2010. Pourtant le gouvernement peine à prendre les mesures nécessaires pour concrétiser ses obligations relatives aux droits humains, en particulier le droit à l'alimentation en faisant au contraire trop souvent le choix de privilégier les droits des entreprises et du marché.

Depuis 2016, SOS Faim soutient les activités de l'Observatoire sur le Droit à l'alimentation et la Souveraineté alimentaire, initiative portée par AEC en partenariat avec d'autres organisations de la société civile du Niger. L'objectif est d'informer, sensibiliser et mobiliser les citoyens sur la question de leurs droits, mais aussi de mener des actions de plaidoyer pour la mise en œuvre du droit à l'alimentation et de la souveraineté alimentaire. En 2020, SOS Faim a transféré directement 130.000€ à ce partenaire.

Chaque fin d'année, l'association AEC organise un séminaire des leaders de la société civile et des organisations paysannes afin de mettre en débat les enjeux stratégiques du secteur agricole, les entraves à l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations rurales, sans oublier la problématique du financement public de ce secteur.

L'édition 2020 de ce séminaire s'est inscrite dans le contexte des échéances électorales de fin d'année et a été placée sous le thème: Placer les droits fondamentaux du monde rural au cœur de l'agenda électoral de 2020-2021. Tous les candidats à l'élection présidentielle avaient répondu présents : un signe de l'importance du sujet et de la crédibilité d'Alternative Espaces Citoyens en tant que facilitateur de débats.



DEPUIS  
**2016**

SOS FAIM SOUTIEN LES ACTIVITÉS DE L'OBSERVATOIRE SUR LE DROIT À L'ALIMENTATION ET LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE

**2020**

L'AGRICULTURE EN DÉBAT :  
130.000€ TRANSFÉRÉ  
DIRECTEMENT À AEC.

En 2021, pour mener à bien ses actions, SOS Faim doit mobiliser 500.000€ pour l'ensemble de ses partenaires africains, dont 100.000€ pour ceux du Niger. Si nous parvenons à réunir cette somme sous forme de dons, le MAEE (Direction de la Coopération), via son mécanisme de cofinancement, nous permettra de transférer à nos partenaires africains la somme de 2.500.000€.

**SANS VOUS, NOUS NE POUVONS PAS Y ARRIVER !**



# PARTICIPEZ AU CHANGEMENT, FAITES UN DON !



## ENVIE DE CHANGER DE MENU EN 2021 ?

Pour vous remercier de votre générosité et votre fidélité SOS Faim vous offre un calendrier des fruits et légumes de saison. Commandez le par e-mail [donateur@sosfaim.org](mailto:donateur@sosfaim.org)

## BULLETIN D'INFORMATION SOS FAIM LUXEMBOURG

N°1 janvier 2020

Editeur responsable : Thierry Defense, SOS Faim  
Mise en page : Bunker Palace

Ce bulletin d'information est imprimé sur un papier 100% recyclé et FSC.

Réduisons ensemble la consommation de papier !

Vous pouvez choisir de recevoir nos bulletins d'information en version électronique. Pour cela, envoyez un email à [donateur@sosfaim.org](mailto:donateur@sosfaim.org).

Vos dons sont déductibles fiscalement : vous recevrez une attestation de votre don que vous pourrez joindre à votre déclaration d'impôt.



SOS Faim a.s.b.l.  
RCS: F554  
17-19, av. de la Libération  
L-3850 Schifflange  
T: +352 49 09 96  
[info-luxembourg@sosfaim.org](mailto:info-luxembourg@sosfaim.org)  
[www.sosfaim.lu](http://www.sosfaim.lu)

## VIREMENT

Un caractère MAJUSCULE (BLEU ou NOIR) ou signe par case en cas d'écriture manuscrite

Code BIC de la banque du bénéficiaire		EUR ou	Montant
C C P L L U L L			
N° de compte du bénéficiaire			
I B A N L U 2 2 1 1 1 1 0 0 5 5 5 5 2 6 0 0 0 0			
Nom de la banque du bénéficiaire (uniquement si code BIC non indiqué)			Code Pays
Nom et adresse du bénéficiaire			
S O S F A I M O N G A S B L			
L - 3 8 5 0 S C H I F F L A N G E			
Communication au bénéficiaire			Code Pays de résidence
M 1 2 0 2 1			
N° de compte du donneur d'ordre			Reporting
Nom et adresse du donneur d'ordre (Max. 4 lignes)		Date d'exécution souhaitée	Date et Signature
Frais à charge (par défaut = PARTAGÉS)			
<input type="checkbox"/>	ou	<input type="checkbox"/>	ou
PARTAGÉS		Bénéficiaire	Donneur d'ordre